

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Juillet 2018 : légère progression du taux de chômage

Après cinq mois de baisses consécutives, le taux de chômage du canton de Vaud a augmenté de 0.1 point et se fixe à 3.5% à la fin du mois de juillet 2018.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud se chiffre à 13'811, soit 448 personnes de plus qu'à la fin du mois de juin 2018 (+3.4%). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ augmente quant à lui de 111 personnes pour s'établir à 23'210 (+0.5%). Par rapport à juillet 2017, le canton compte 3'294 chômeurs de moins, soit une baisse de 19.3%.

Au cours du mois de juillet 2018, les ORP vaudois ont inscrit 3'062 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2'962 dossiers. Par rapport au mois précédent, les personnes au bénéfice d'une formation de degré tertiaire (+256 chômeurs) et les titulaires de CFC ou de maturité fédérale (+142) présentent les hausses les plus fortes. Cette situation découle, comme chaque année à cette période, de l'arrivée sur le marché de l'emploi des apprentis et des étudiants ayant terminé leur cursus.

Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 4'173, en progression de 34.0% par rapport à juin 2018 et de 89.1% par rapport à juillet 2017. Cette hausse est essentiellement due à l'introduction de l'obligation d'annoncer les postes vacants aux offices régionaux de placement (ORP). En conséquence, depuis le 1^{er} juillet 2018, les postes vacants dans les professions affichant un taux de chômage national de 8% ou plus doivent être annoncés en exclusivité pendant 5 jours ouvrables aux ORP. Ainsi parmi ces 4'173 places, 1'426 étaient soumises à l'obligation d'annonce.

Sur le plan régional, seul le district de Nyon (2.8%) voit son taux de chômage diminuer de 0.1 point, tandis que celui de Morges reste à 2.7%. Tous les autres districts enregistrent une augmentation de leur taux, allant jusqu'à 0.3 point pour le district d'Aigle (3.5%).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2'820, en recul de 4 personnes en un mois (-0.1%) et de 311 personnes en un an (-9.9%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.5 point et atteindrait 3.0%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 68% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 9 août 2018

Renseignements: DEIS, Françoise Favre, remplaçante du chef du Service de l'emploi, 021 316 60 91-
francoise.favre@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).